

Bilan simplifié de la section FINISTERE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	3177	3177
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	27197	20738
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-3417	6459
					Total(1)	26957	30374
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	26957		26957	30374	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	26957	0	26957	30374	total(1+2+3+4+5)	26957	30374

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	24206	8502	Produits d'exploitation(1)	21477	14913
aonats	1178	2266	Cotisations	10136	11493
autres charges externes	736	675	Subventions	881	1021
autres services extérieurs	6947	4178	Autres produits	10010	54
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	450	2345
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	15345	1383			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	688	0	Produits exceptionnels(3)	0	48
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	24894	8502	total(1+2+3+4)	21477	14961
Soide créditeur:Excédent	0		Soide débiteur:Déficit	-3417	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de FO Communication 29 Postes

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 26 957 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 3417 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps 2022 l'Assemblée Générale.

Le coût de cette assemblée s'est élevé à un montant net de 558 €

2- réparation du véhicule de la section pour un montant de 1 649 €

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 688.33 €

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
 - 1 employé , Trésorier départemental adjoint
 - 1 cadre, Secrétaire département adjoint
 - 1 cadre supérieur, Secrétaire départemental

Bilan des ressources de la section FINISTERE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	10 136,08 €
Reversement de cotisations.....	5 045,66 €
Subventions reçues.....	881,04 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	10 010,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	15 981,46 €